

Natura 2000 Estuaire de la Loire externe Groupe de travail « diagnostic socio-économique et écologique »

ACTIVITE DE LA PÊCHE PROFESSIONNELLE



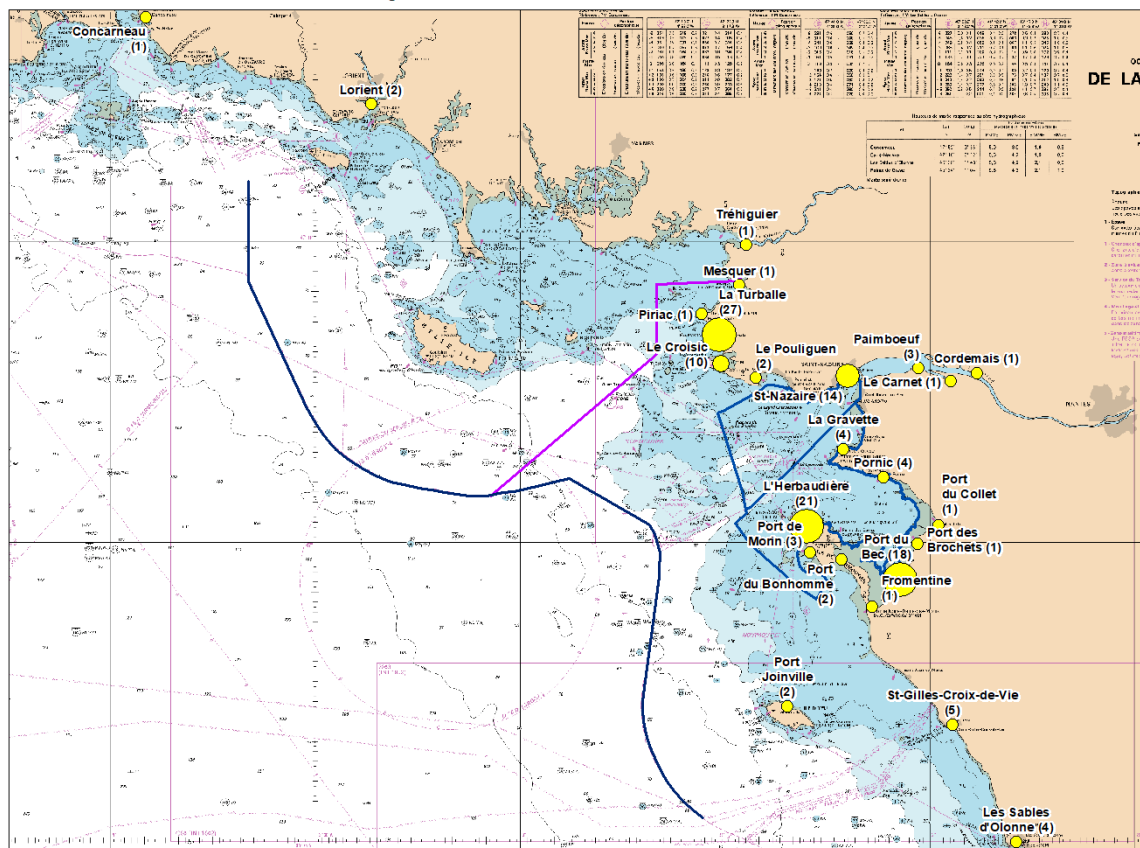
Sommaire:

1. **Présentation générale de l'activité de la pêche professionnelle**
2. **Présentation par engin/activité :**
 - Drague à coquillage
 - Casier à crustacés
 - Tamis à civelle
 - Filet
 - Ligne et palangre
 - Chaluts de fond (poissons/céphalopodes, crevette grise) et senne danoise
 - Chaluts pélagiques
 - Pêche à pied des coquillages
 - Récolte des algues de rive

1. Présentation générale de l'activité de la pêche professionnelle

PORT D'ATTACHE DES NAVIRES TRAVAILLANT DANS LE SITE NATURA 2000 ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE

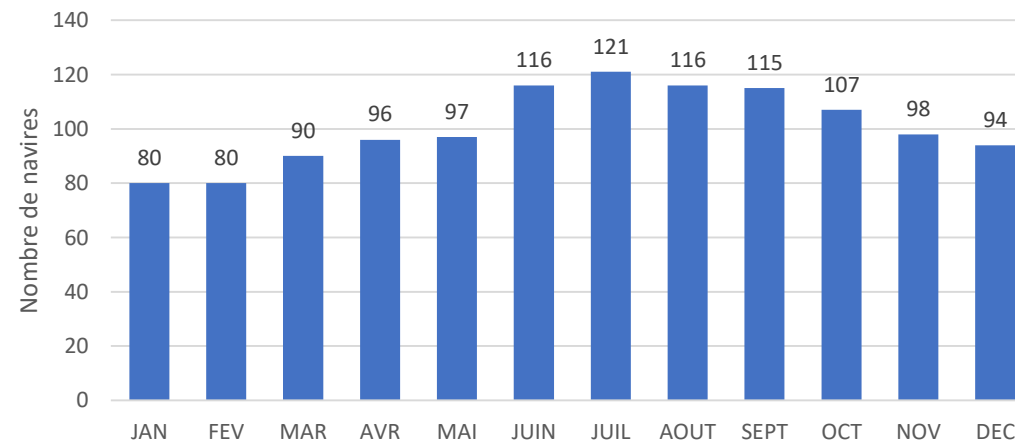
- n=130 ; navires ligériens : activité 2012-2013-2014 - navires bretons : activité 2013 -



- ✓ 130 navires dont 125 ligériens
- ✓ Navires de 6 à 23 mètres
- ✓ 86% de moins de 12 mètres & 12% de plus de 15 mètres

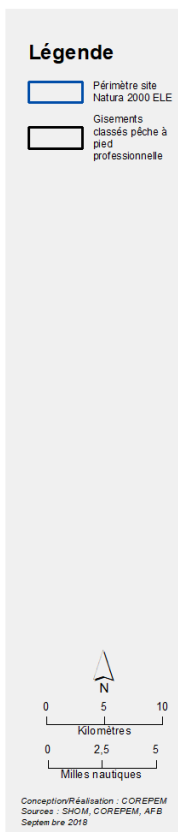
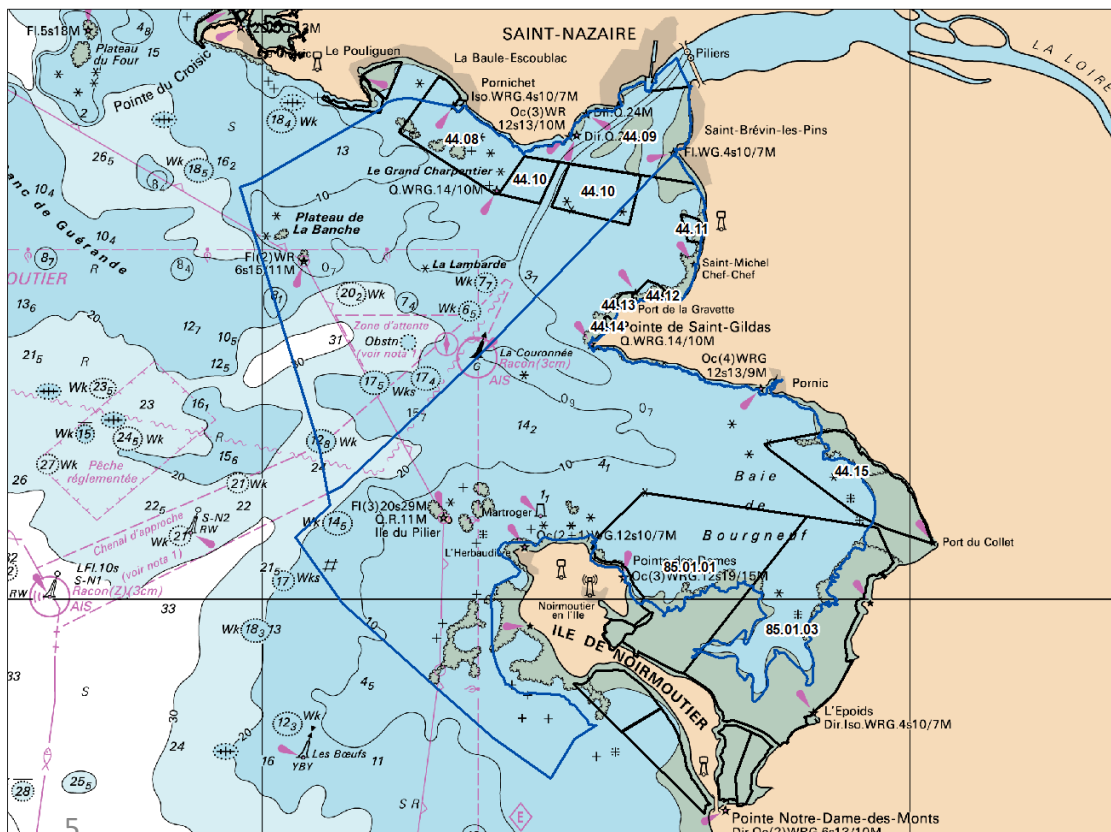
Saisonnalité des navires (nb) travaillant dans le site Natura 2000 Estuaire de la Loire Externe

(n = 130 ; navires ligériens : activité 2012-2013-2014 - navires bretons : activité 2013)

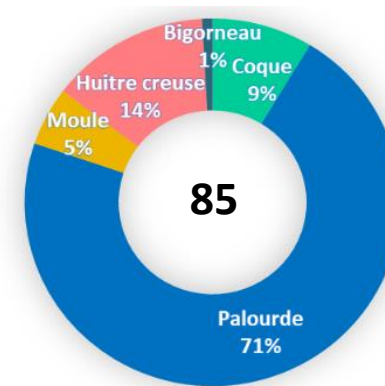
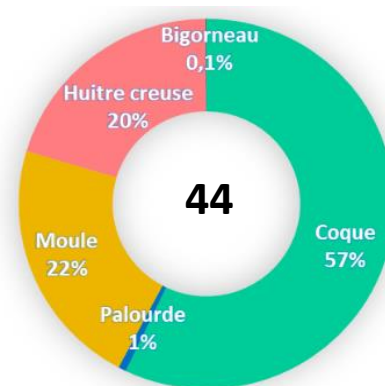


1. Présentation générale de l'activité de la pêche professionnelle

GISEMENTS CLASSES POUR L'ACTIVITE DE LA PÊCHE A PIED PROFESSIONNELLE DANS LE SITE NATURA 2000 ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE



- ✓ 10 gisements partiellement ou totalement inclus dans le site N2000
- ✓ 389 pêcheurs à pied disposant d'au moins une licence en 2018
- ✓ 20 autorisations pour les récoltants d'algues en Pays de la Loire



Source : COREPEM, Moyenne 2012-2017

1. Présentation générale de l'activité de la pêche professionnelle

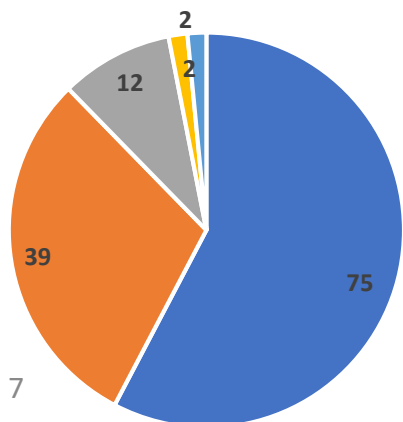
Pressions potentielles selon le « Référentiel technico-économique « Pêche professionnelle » (Tome 1). AAMP, Ifremer (2009) » :

- Extraction d'espèces cibles (poissons amphihalins)
- Extraction d'espèces non cibles (MM, oiseaux, poissons amphihalins)
- Destruction/modification d'habitats (abrasion, remaniement, modification turbidité)
- Dérangement

2. Présentation par engin/activité :

10 fiches détaillant l'activité au sein du site Natura 2000 :

- 7 fiches regroupant 21 métiers de la pêche embarquée
- 2 fiches PAP : organismes fousseurs et non fousseurs
- 1 fiche Récolte des algues de rive



■ 1 Nombre de métiers mis en œuvre par les navires dans le site Natura 2000 Estuaire de la Loire externe (n = 130 navires)

■ 2

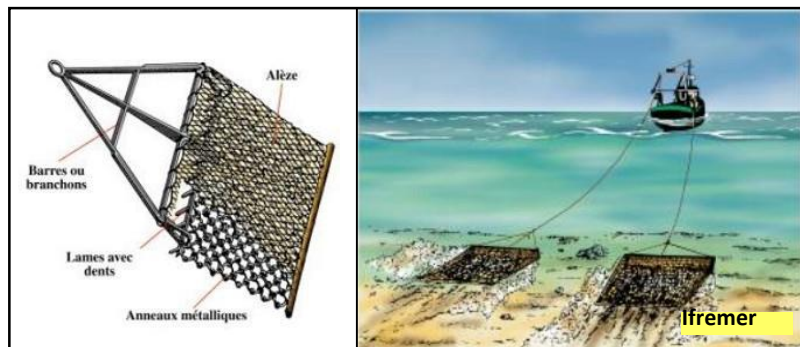
■ 3

■ 4

■ 5

METIERS	REGROUPEMENT DE METIERS	EFFECTIF
Drague à huître (3 navires)	Drague à coquillages	5
Drague à moule (1 navire)		
Drague à Coquille Saint-Jacques (1 navire)		
Casier à crevettes (18 navires)	Casier	25
Casier à grands crustacés (9 navires)		
Casier à buccins (2 navires)		
Tamis à civelles (45 navires)	Tamis à civelle	45
Filets droits à poissons et à seiche (flottant) (11 navires)	Filets maillant droit et trémail	42
Filets droits à poissons et à seiche (34 navires)		
Filet trémail à poissons et à seiche (12 navires)		
Filet trémail à crustacés (2 navires)		
Ligne à main (3 navires)	Ligne et palangre	24
Palangre fixe (22 navires)		
Ligne de traine (1 navire)		
Chalut de fond simple à poissons et céphalopodes (27 navires)	Chaluts de fond et senne danoise	37
Chalut de fond jumeau à poissons et céphalopodes (1 navire)		
Senne danoise (1 navire)		
Chalut de fond à crevette grise (14 navires)		
Chalut pélagique simple (2 navires)	Chaluts pélagique	20
Chalut pélagique en bœuf (18 navires)		

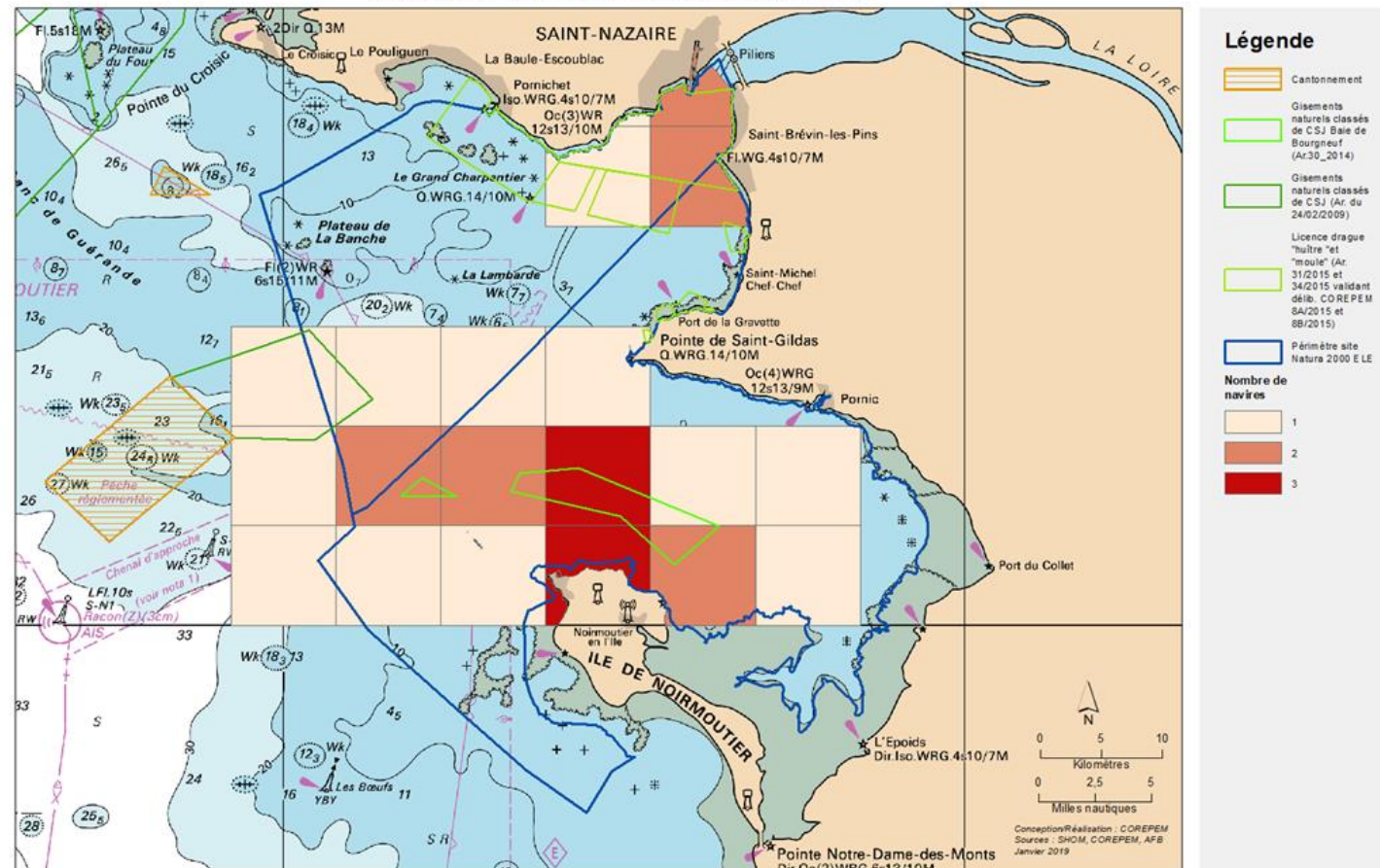
2.1 DRAGUE A COQUILLAGES (5 navires)



- Taille : tous < 12 m (9 m à 10,1 m)
- Principaux ports : La Gravette, Port du Bec, Saint-Nazaire, Les Sables d'Olonne
- Période : avril à janvier, pic de juillet à septembre et décembre (3 navires à la CSJ)
- Espèces ciblées : Coquille Saint-Jacques, occasionnellement huître creuse et moule

ACTIVITE DES NAVIRES A LA DRAGUE AU SEIN DU SITE NATURA 2000 ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE

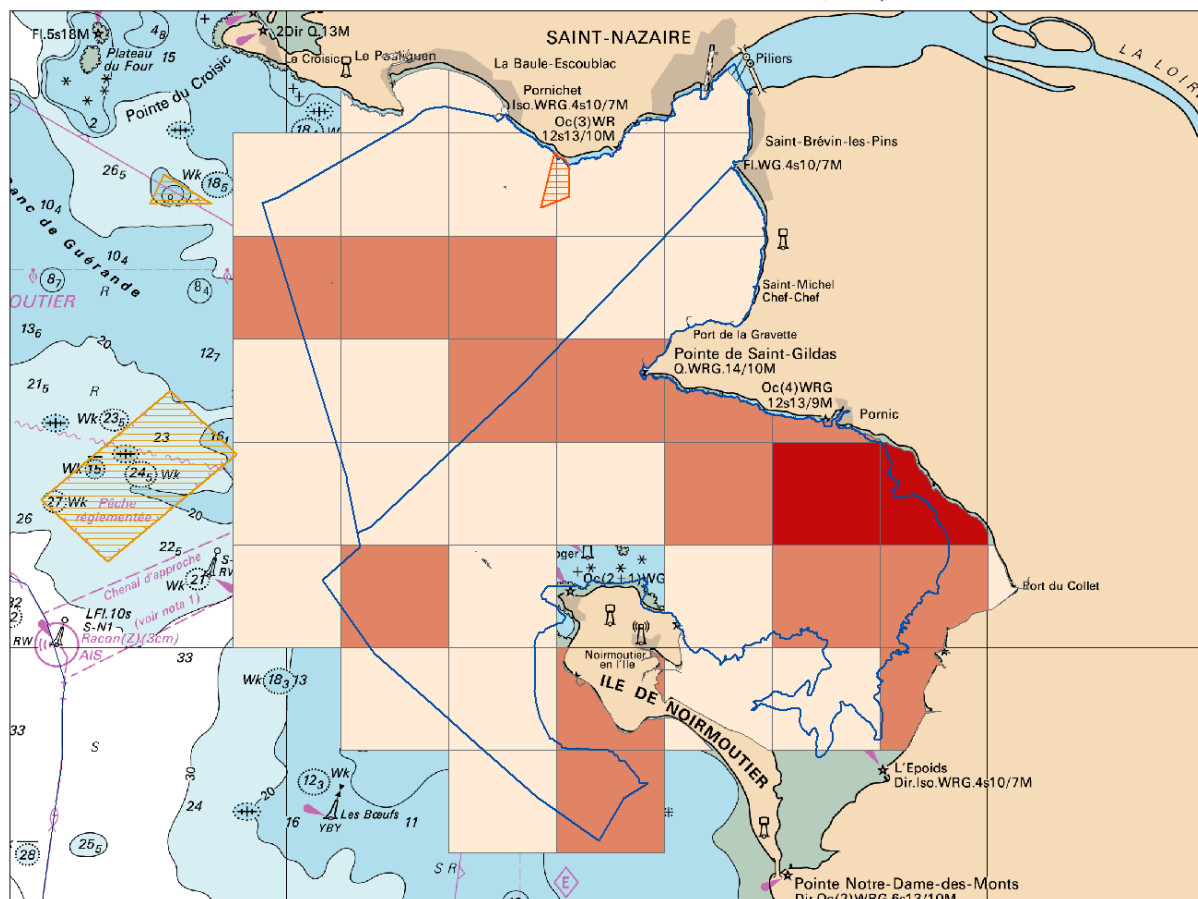
- Activité en nombre de navires entre 2012 et 2014 ; n=5 -



2.2 CASIER A CRUSTACES (25 navires)

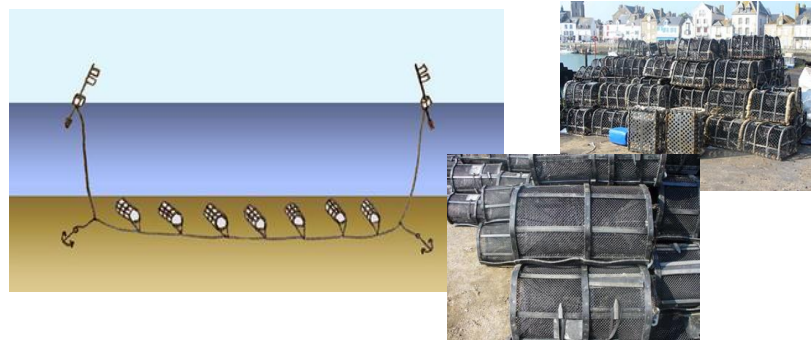
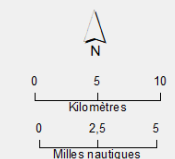
ACTIVITE ANNUELLE DES NAVIRES AU CASIER DANS LE SITE NATURA 2000 ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE

- Activité en nb de navires/an entre 2012 et 2014 ; n=25 -



Légende

- Limite des 12 milles
 - ▨ Zone interdiction
 - ▨ Cantonnement
 - ▭ Périmètre site Natura 2000 ELE
- Nombre de navires par an**
- 1-2
 - 3-4
 - 5-7



De gauche à droite: Schéma d'une filière de casiers, casiers à crevette bouquet, casiers à gros crustacés (COREPEM)

- Taille : tous < 12 m (6,5 m à 11,98 m)
- Principaux ports : L'Herbaudière, Port du Bec, Le Croisic
- Période : toute l'année
- Espèces ciblées : crevette bouquet, grands crustacés, 2 navires au bulot

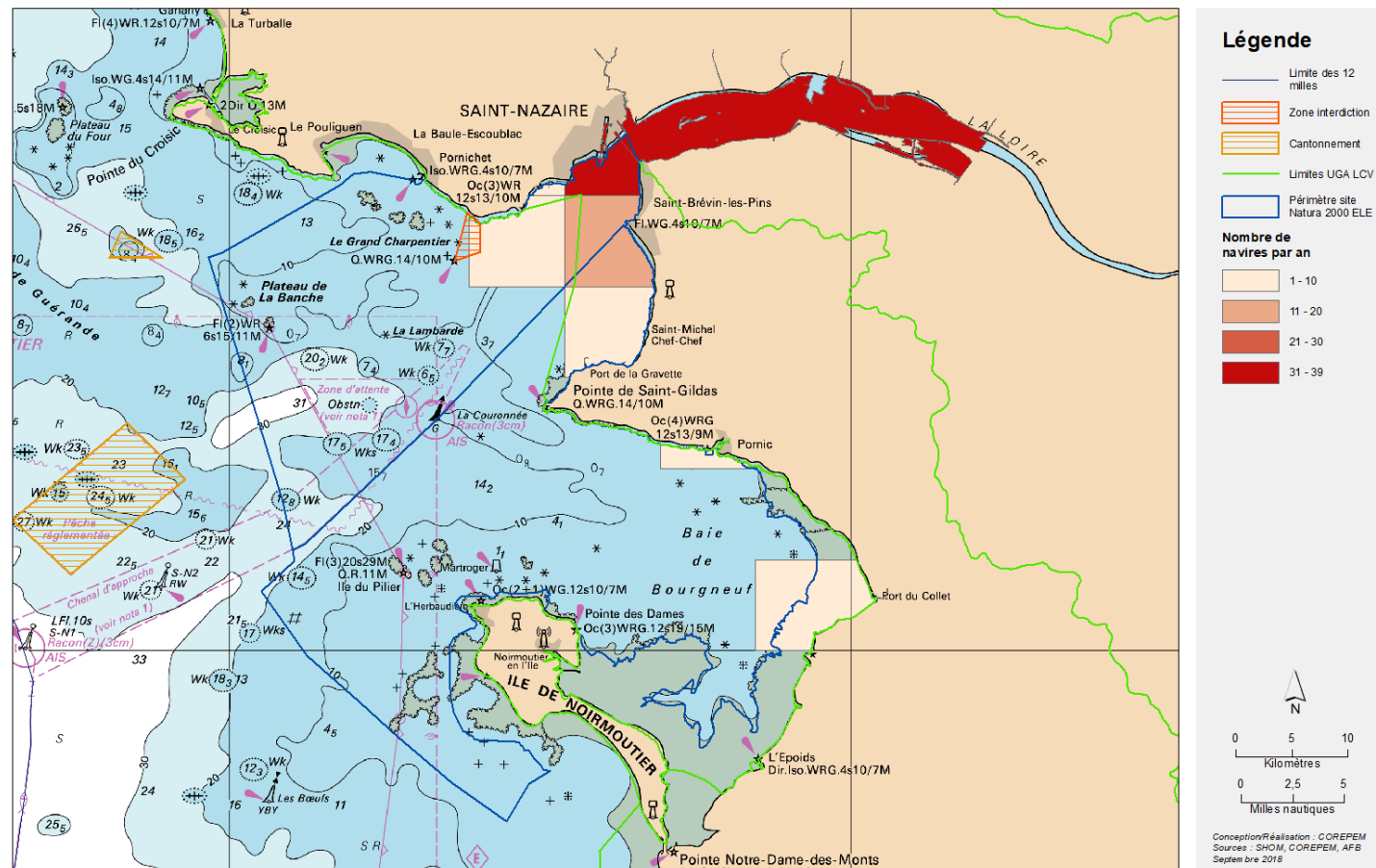


Tamis à civelle en action de pêche (COREPEM)

2.3 TAMIS A CIVELLE (45 navires)

ACTIVITE ANNUELLE DES NAVIRES AU TAMIS A CIVELLE DANS LE SITE NATURA 2000 ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE

- Activité en nb de navires/an entre 2012 et 2014 ; n=45 -



- Taille : tous < 12 m (6,2 m à 10,1 m)
- Principaux ports : Saint-Nazaire, La Turballe, Port du Bec
- Période : 1^{er} décembre – 30 avril de chaque année
- Espèce ciblée : civelle (alevin de l'anguille, < 12 cm)

2.4 FILETS (42 navires)

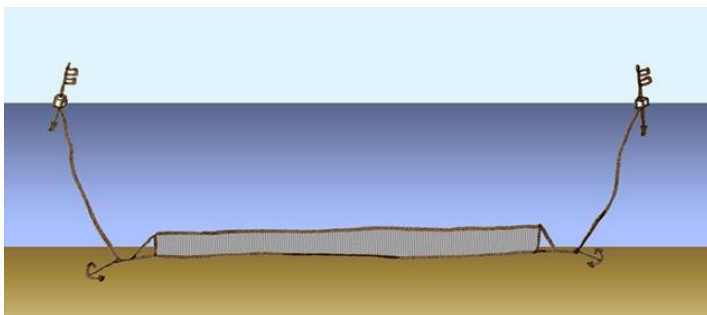
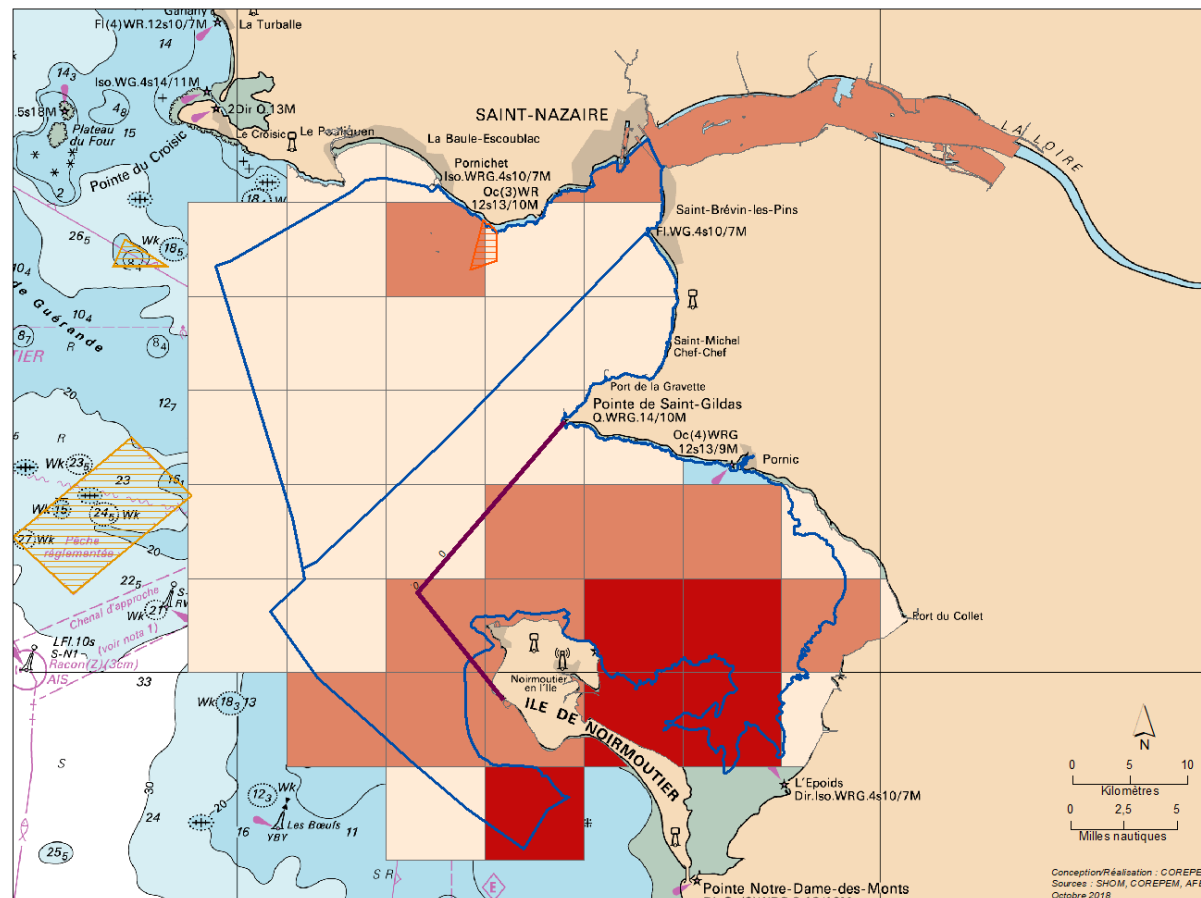


Schéma du filet (COREPEM)

- Taille : < 12 m : 38 navires ; > 12 m : 4 navires (6,15 m à 21,4 m)
- Principaux ports : Port du Bec, L'Herbaudière, Saint-Nazaire
- Période : toute l'année avec pic printemps/été
- Espèces ciblées : Bar, sole, seiche, dorade royale

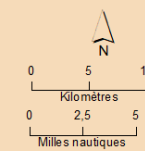
ACTIVITE ANNUELLE DES NAVIRES AU FILET DANS LE SITE NATURA 2000 ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE

- Activité en nb de navires entre 2012 et 2014 ; n=42 -

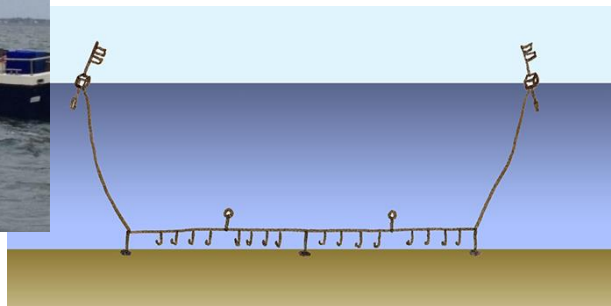


Légende

- Zone interdiction
 - Cantonnement
 - Limite "large"
 - Site de Bourgneuf (A.r. 47/2012 du 13/06/2012)
 - Périmètre site Natura 2000 ELE
- Nombre de navires par an
- 1 - 5
 - 6 - 10
 - 10 - 15



2.5 LIGNE ET PALANGRE (24 navires)

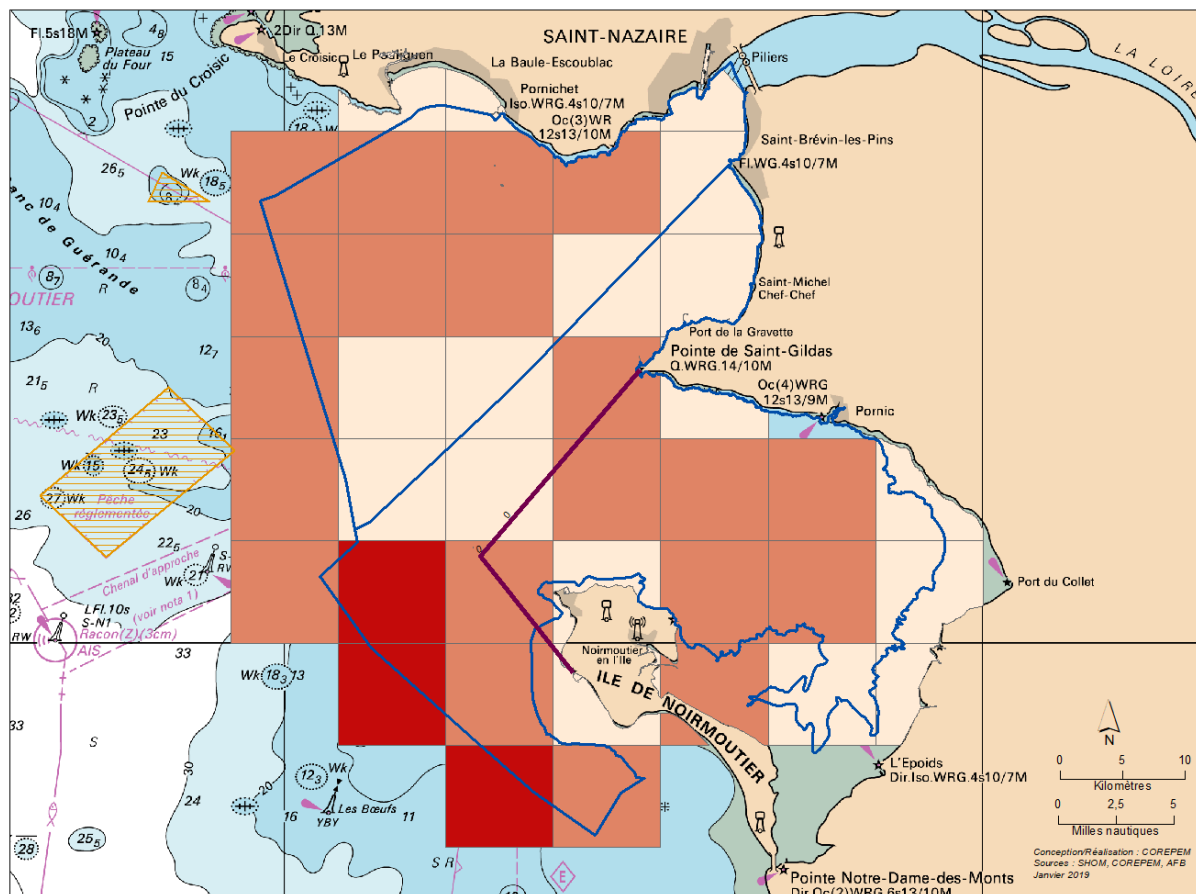


De gauche à droite : Ligneur en action de pêche, Schéma d'une palangre (COREPEM)

- Taille : tous < 12 m (6,4 m à 11,98 m)
- Principaux ports : L'Herbaudière, La Turballe, Port du Bec
- Période : toute l'année, pic en septembre/octobre
- Espèces ciblées : Bar, congre, lieu jaune

ACTIVITE DES NAVIRES A LA LIGNE ET A LA PALANGRE AU SEIN DU SITE NATURA 2000 ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE

- Activité en nombre de navires entre 2012 et 2014 ; n=24 -



2.6 CHALUTS DE FOND ET SENNE DANOISE (37 navires)

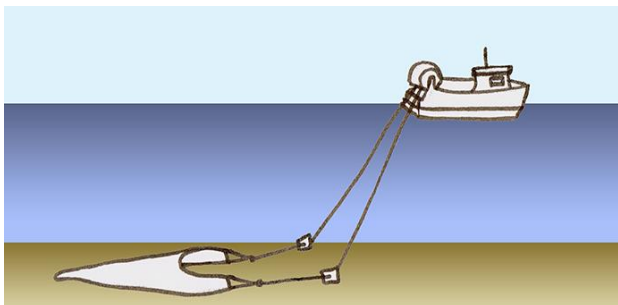
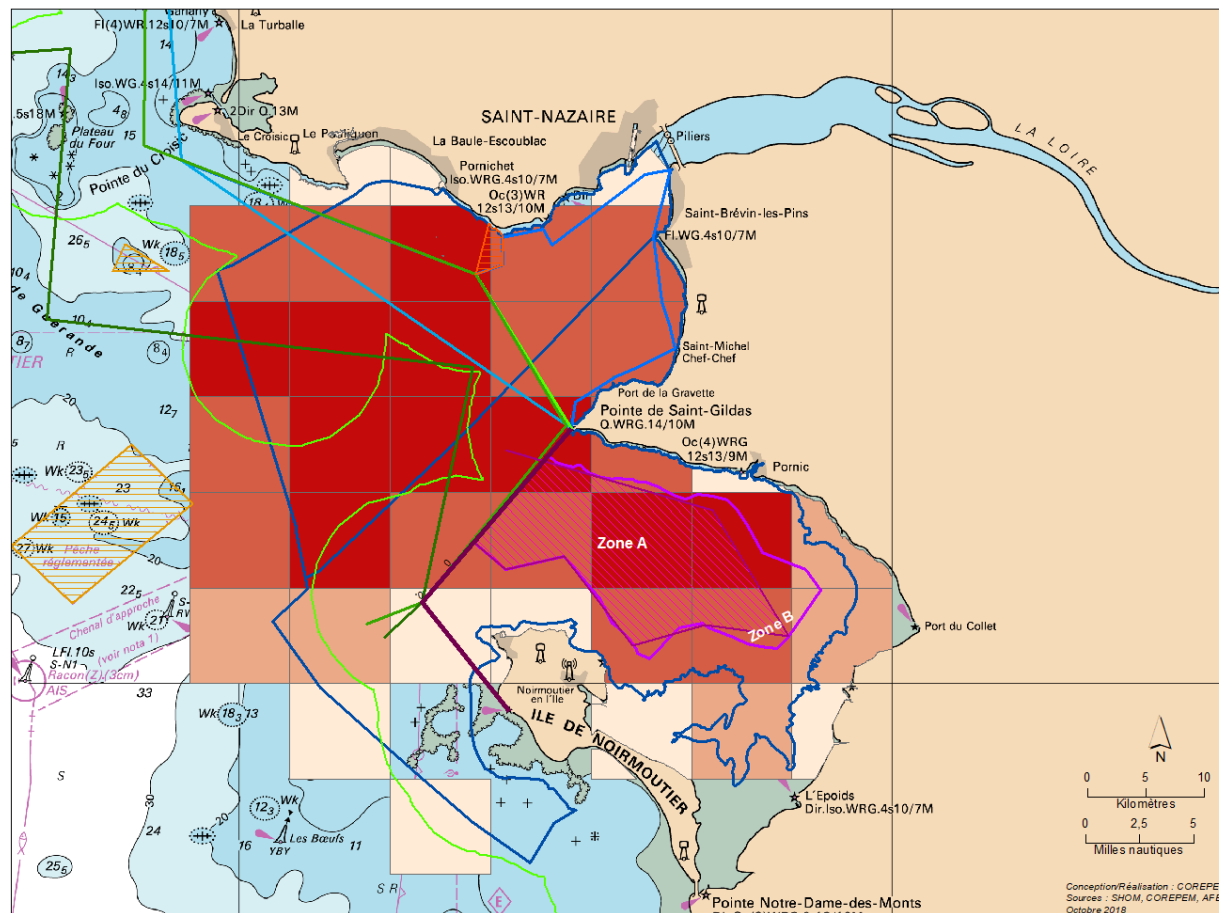


Schéma du chalut de fond (COREPEM)

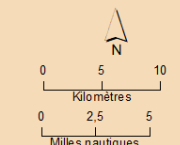
ACTIVITE ANNUELLE DES NAVIRES AU CHALUT DE FOND ET A LA SENNE DANOISE DANS LE SITE NATURA 2000 ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE

- Activité en nb de navires entre 2012 et 2014 ; n=37 -



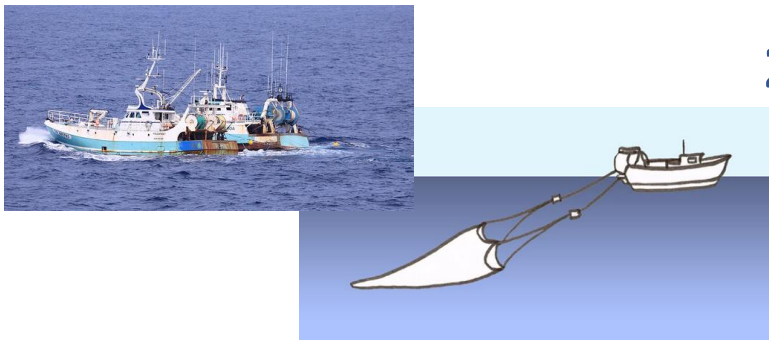
Légende

- Zone interdiction
 - Cantonnement
 - Limite "large" Baie de Bourgneuf (Ar. 47/2012 du 13/06/2012)
 - Zone A
 - Zone B
 - Interdiction navires > 15 t (AM n°54II MMP1 du 26/11/1956)
 - Interdiction navires 6 à 15 t
 - Interdiction navires < 6 t
 - Chalutage crevette grise LHT > 11m (AM 19/11/2010)
 - Chalutage crevette grise LHT < 11m (AM 19/11/2010)
 - Interdiction filets remorqués dans 3 MN (Décret du 25/01/1990)
 - Périmètre site Natura 2000 ELE
- Nbr de navires par an**
- 1 - 5
 - 6 - 10
 - 11 - 15
 - 16 - 21



Conception/Réalisation : COREPEM
Sources : SHOM, COREPEM, AFB
Octobre 2018

- Taille : < 12 m : 34 navires ; > 12 m : 3 navires (7,59 m à 23,3 m)
- Principaux ports : La Turballe, La Gravette, Pornic, Port du Bec, Saint-Nazaire
- Période : toute l'année
- Espèces ciblées : Seiche, sole, calmar, crevette grise, bar, merlu

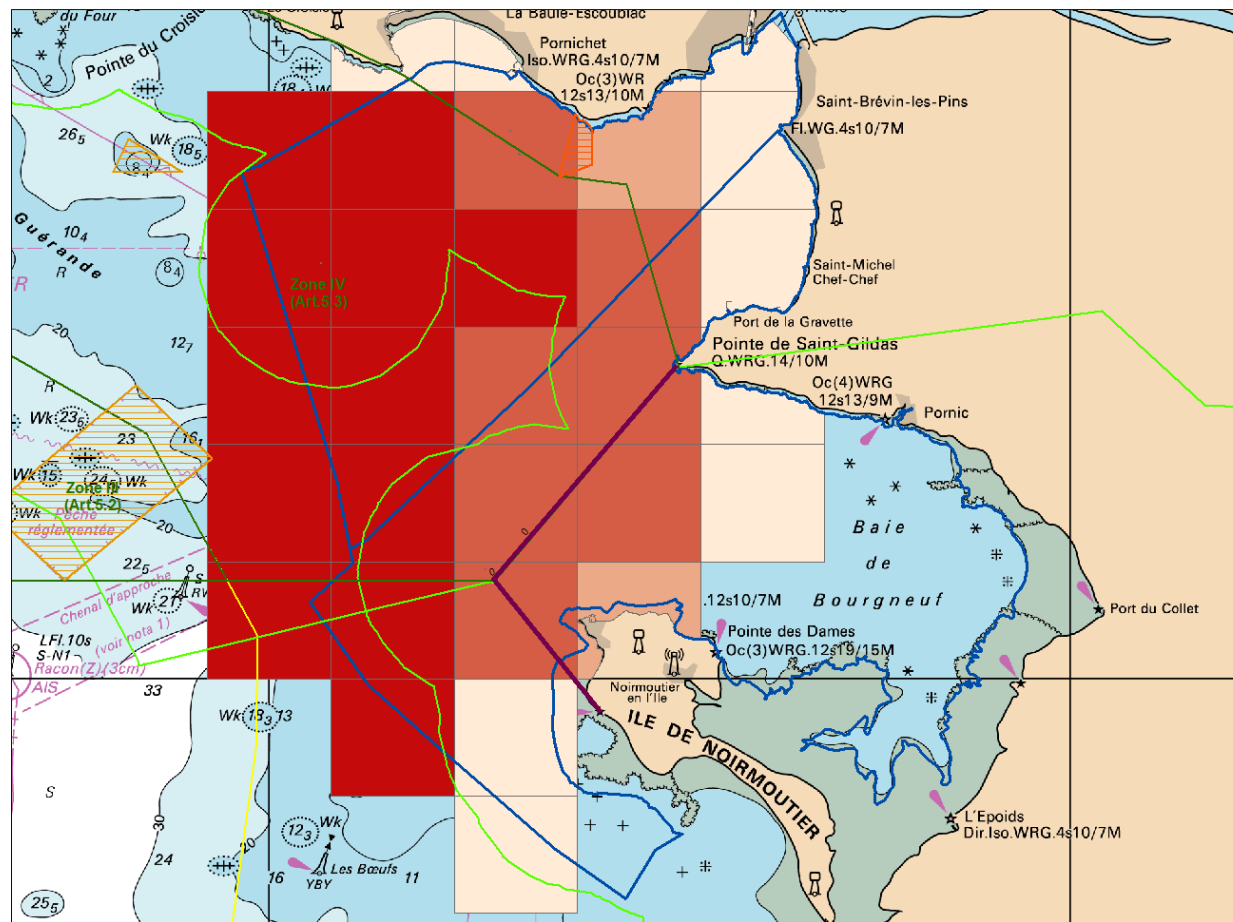


De gauche à droite : Chalutiers « en bœuf » en action de pêche ; schéma du chalut pélagique (COREPEM)

2.7 CHALUTS PELAGIQUES (20 navires)

ACTIVITE ANNUELLE DES NAVIRES AU CHALUT PELAGIQUE DANS LE SITE NATURA 2000 ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE

- Activité en nb de navires entre 2012 et 2014 ; n=20 -

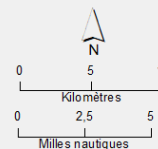


Légende

- Zone interdiction
- Cantonnement
- Limite "large" Baie de Bourgneuf (Ar. 47/2012 du 13/06/2012)
- Zones à accès réglementé (Ar. du 03/06/1982)
- Autorisation navires <50t x / <450CV (Ar. du 02/11/1978)
- Interdiction filets remorqués dans 3 MN (Décret du 25/01/1990)
- Interdiction chalut GOV dans 6 MN (Ar. du 19/06/1980)
- Périmètre site Natura 2000 ELE

Nombre de navires par an

- 2 - 4
- 5 - 8
- 9 - 13
- 14 - 18



- Taille : < 12 m : 4 navires ; > 12 m : 16 navires (8,7 m à 23,3 m)
- Principaux ports : La Turballe, St-Gilles-Croix-de-Vie
- Période : toute l'année
- Espèces ciblées : Sardine, maquereau, bar

2.8 PÊCHE A PIED DES COQUILLAGES

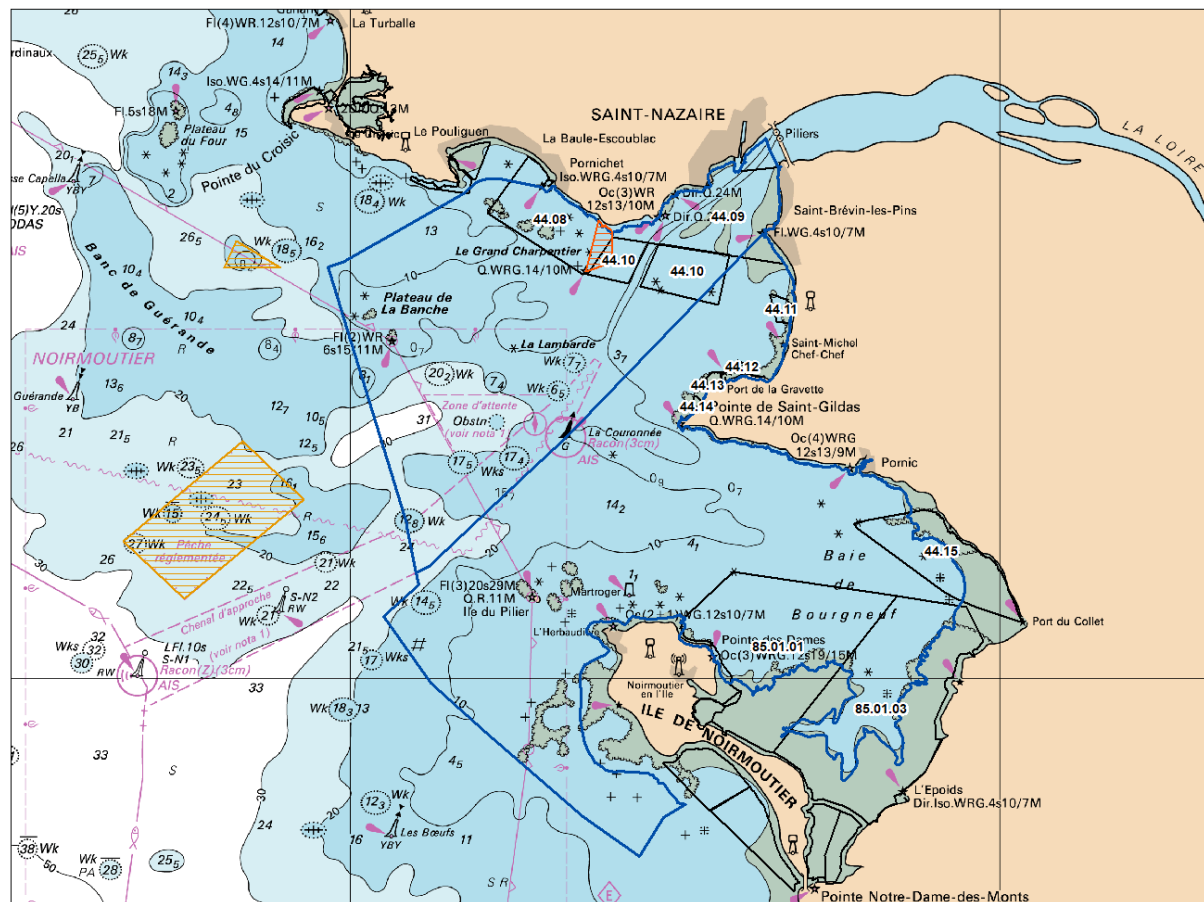


Pêche des palourdes « au trou » (à gauche) ; Pêche des coques au râteau (à droite) (COREPEM)



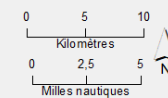
Pêche des moules au râteau (à gauche) ; Pêche des huîtres au détroqueur et image d'un détroqueur (à droite)

LOCALISATION DES GISEMENTS CLASSES POUR LA PÊCHE A PIED PROFESSIONNELLE DANS LE SITE NATURA 2000 ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE



Légende

- Zone interdiction
- Cantonement
- Périmètre site Natura 2000 ELE
- Gisements classés pêche à pied professionnelle



- Période : toute l'année
- Espèces ciblées : Palourde japonaise, huître creuse, moule bleue. Plus rarement palourde européenne, coque, bigorneau. Anecdotiquement : vénus (spisule) en baie de Bourgneuf

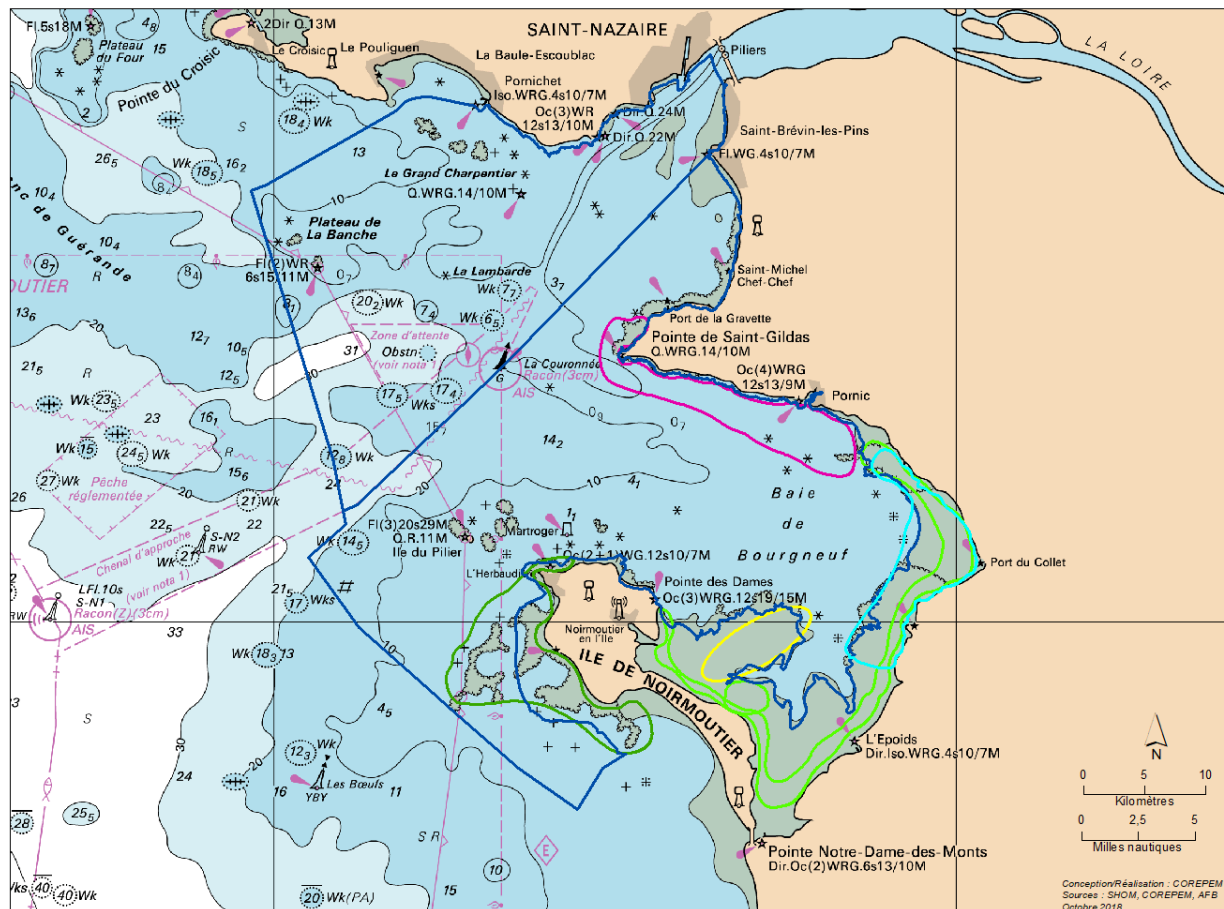
2.9 RECOLTE DES ALGUES DE RIVE



Chondrus crispus (Guide des bonnes pratiques 2013 - Inter Bio Bretagne) ; *Ulva sp* (Les jardin de la mer)

ZONES INDICATIVES DE RECOLTE D'ALGUES DE RIVE DANS LE SITE NATURA 2000 ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE

- 10 autorisations en Loire-Atlantique et 10 autorisations en Vendée -



Légende

— Périmétre site
Natura 2000 ELE

Especies

- Ascophyllum nodosum, Porphyra spp., Fucus serratus, Fucus vesiculosus
- Fucus serratus, Fucus vesiculosus
- Fucus serratus, Fucus vesiculosus, Chondrus crispus, Mastocarpus stellatus
- Porphyra sp
- Ulva spp. (entéromorphe)

- Période : toute l'année selon la saisonnalité des espèces
- Espèces ciblées : *Chondrus crispus*, *Ulva spp*, *Palmaria palmata*, *Porphyra spp.*, *Laminaria digitata*, *Himantalia elongata*, *Ascophyllum nodosum*, *Fucus vesiculosus*, *Fucus serratus*, *Mastocarpus stellatus*



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Estelle BAUDINIÈRE
Chargée de mission pêche et environnement
estelle.baudiniere@corepem.fr
06 40 30 55 12